



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU LE
16 MARS 2022

Le ministre

Paris, le **08 MARS 2022**

Réf : MT/2022-03/9532

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

Monsieur le Député,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la relance des trains de nuit, s'agissant notamment des liaisons en direction de l'Auvergne et des Cévennes. Comme vous le rappelez, le Gouvernement a fait de la relance des trains de nuit une priorité après de nombreuses années de déclin. Plusieurs axes de travail ont été entrepris.

Il s'agissait en premier lieu d'assurer la pérennité des deux lignes encore ouvertes (Paris-Briançon et Paris-Rodez). À cet effet, 44 M€ ont été investis pour rénover les 71 voitures des deux lignes actuelles. Grâce au 100 M€ du plan de relance, nous avons rouvert deux nouvelles lignes : Paris-Nice en mai 2021 et Paris-Tarbes-Lourdes en décembre 2021.


Un travail est également effectué au plan européen pour proposer depuis la fin de l'année 2021 un trajet Paris-Vienne, et bientôt un trajet Paris-Berlin à horizon 2023.

Plus précisément, le rapport sur les trains d'équilibre du territoire remis au Parlement en mai dernier conformément aux engagements de la loi d'orientation des mobilités (LOM) a permis d'identifier plusieurs axes stratégiques de développement des trains de nuit avec l'ambition de renouveler le modèle économique et d'ouvrir dix nouvelles lignes d'ici 2030.

Comme vous l'évoquez, plusieurs pistes de réflexion sont envisagées. La première ligne indiquée dans le rapport prévoit une desserte du massif central. Cela permettra de desservir Aurillac comme vous l'appellez de vos vœux. Par ailleurs, le Gouvernement envisage les futurs tracés en cohérence avec les perspectives de fréquentation et la nécessaire soutenabilité inhérente à de telles liaisons. Les collectivités locales sont aujourd'hui appelées à se saisir de ce rapport pour accompagner l'affinage des futurs tracés.

Soyez ainsi bien assuré que le Gouvernement est à pied d'œuvre pour assurer la meilleure desserte possible des territoires tout en étant à l'écoute des acteurs locaux et des parlementaires pour envisager les meilleures options de dessertes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a horizontal line that extends to the right and then curves slightly downwards.

Jean-Baptiste DJEBBARI